

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société Holpar représentée par son Président Directeur Général, M. Mohamed Alami Nafakh Lazraq, a déclaré le 21 mars 2011, avoir acquis sur le marché de blocs, le 16 mars 2011, 25.000 actions Aluminium du Maroc, au cours unitaire de 1.300 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Holpar détient 25.000 actions Aluminium du Maroc, soit 5,36% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, Holpar envisage de siéger au conseil d'administration de la société Aluminium du Maroc.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma